

Sur quelques principes généraux de l'art de bâtir et d'étendre les villes

Autor(en): **Pidoux, J.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **27 (1901)**

Heft 23

PDF erstellt am: **17.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-22157>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Bulletin Technique de la Suisse Romande

ORGANE EN LANGUE FRANÇAISE DE LA SOCIÉTÉ SUISSE DES INGÉNIEURS ET ARCHITECTES. — PARAISSANT DEUX FOIS PAR MOIS

Rédacteur en chef et Editeur responsable : E. IMER-SCHNEIDER, Ingénieur-Conseil. GENEVE, Boulevard James-Fazy, 8

SOMMAIRE : Transformation des vieux quartiers de Genève (1900-1901). — Sur quelques principes généraux de l'art de bâtir et d'étendre les villes, par M. J. Pidoux. — Correspondance. — Divers : Nouveau câble téléphonique dans le tunnel du Gothard (*Schw. Bauzeitung*). — Prix de revient d'exploitation des tramways à New-York (*Rev. gén. des Chemins de fer*). — Tunnel du Simplon : Rapport mensuel, novembre. — Concours.

Transformation des vieux quartiers de Genève (1900-1901)

La vieille Genève se transforme et l'aspect de certaines de ses rues est actuellement des plus curieux : des immeubles battants neufs, de styles très variés se dressent à côté et généralement soit en saillie soit en retrait d'anciennes maisons vouées à une démolition plus ou moins prochaine.

Nos lecteurs savent qu'un concours de plans pour l'embellissement de la ville de Genève est actuellement ouvert et nous avons pensé qu'il serait intéressant de fixer à titre de jalons actuels dont les participants à ce concours devront nécessairement tenir compte dans leurs projets, quelques-unes des principales amorces d'alignements nouveaux établis ces derniers temps.

Nous n'entreprendrons point d'apprécier ou de critiquer les nouvelles constructions reproduites ici ; nous publierons purement et simplement, à titre de notes explicatives, les renseignements aimablement fournis par leurs auteurs. Nous ajoutons que le prix de ces constructions varie entre 750 et 1000 francs le m².

Sur quelques principes généraux de l'art de bâtir et d'étendre les villes

Pendant bien des siècles, les besoins de confort, de salubrité et d'hygiène ont dû s'effacer devant une nécessité bien plus importante et plus impérieuse : celle de la sécurité et de la conservation. Pendant tout le moyen âge et jusqu'à nos jours, il s'agissait bien de confort et d'hygiène lorsque chaque ville était un refuge fortifié contre toutes les entreprises de guerre et de pillage ! Aussi, voyons-nous les principes de l'art de bâtir se confondre avec les règles de Vauban, de Montalembert et de Cohorn sur la fortification permanente. Quant à *étendre* les villes, c'est bien plutôt à les comprimer, à les enfermer dans une camisole de force que l'on devait s'appliquer. Ainsi à Genève, pendant la première moitié du siècle écoulé et jusqu'à l'époque du démantèlement de la place, l'art d'étendre la ville con-

sistait surtout dans la défense formelle de bâtir dans un rayon de 50 toises des fortifications. ⁽¹⁾

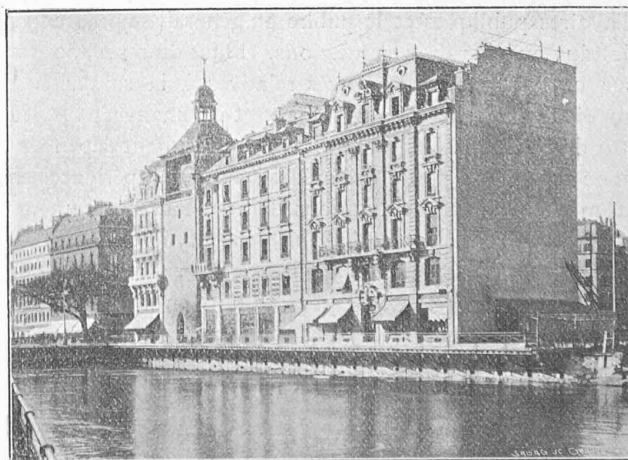
Dans ces conditions, les maisons s'entassaient, empiétaient sur la rue ; les cours et les arrière-cours s'emplissaient de masures chevauchant les unes sur les autres, au plus grand détriment de la santé publique. Il n'est du reste pas difficile d'en trouver encore actuellement de nombreux vestiges.

De nos jours, les villes sont ouvertes, toutes ou presque toutes ; les fossés, les bastions, les courtines et les glacis ne sont plus qu'un souvenir. Ils sont devenus des boulevards, des promenades ou se sont couverts de maisons d'habitation. Les villes qui grandissent, les villages qui ont des ambitions de petites villes, toutes ces agglomérations s'étendent en pleine liberté, sans avoir le souci et le devoir suprême de veiller à leur sécurité. Il faut remonter jusqu'à l'époque romaine, jusqu'à la grande civilisation latine pour retrouver un état de chose analogue. Alors également, les cités s'étendaient sans contrainte, entourées de villas et de maisons de campagne. L'invasion des barbares mit fin pour longtemps à cette trompeuse sécurité.

Ainsi allégées d'un grand poids, débarrassées du plus grand souci, les villes peuvent maintenant tenir compte

⁽¹⁾ « La tendance à élever des constructions dans le rayon de 50 toises, que la loi a tracé autour de nos fortifications, augmente chaque année ; elle exige de la part du Conseil militaire, une exacte surveillance. » *Compte Rendu de l'Administration du Conseil d'Etat pour 1833*, par M. Rigaud, premier syndic.

Transformation des vieux quartiers de Genève (1900-1901)



Immeubles locatifs en l'Ile (M. A. Peyrot, architecte)

Transformation des vieux quartiers de Genève

(1900-1901)



Immeuble construit par M. A. Brémont, architecte.

Situation : 1, Place de la Fusterie. — Destination : Maison de rapport. — Dimensions principales : Face Fusterie, 15 m 65 ; rue du Rhône, 22 m 65. — Observations : Pierre de Saconnière et roche de Divonne. — Tous travaux faits à Genève.

des exigences de l'hygiène, de la santé et du confort ; nous voyons en effet de nos jours, les personnes ayant charge d'affaires publiques et le public en général, se préoccuper de plus en plus de ces questions. Il faut du reste appuyer sur ce fait, que les exigences relatives à la salubrité et au bien-être vont en augmentant et en changeant peu à peu de caractère. Les principes qui en résultent dépendent donc en grande partie des méthodes et des expériences de la médecine. La faculté nous demande d'abord un air salubre, de l'eau propre, du jour, de la lumière et enfin du soleil. Cette question de l'insolation a pris ces dernières années une importance de plus en plus grande et j'espère pouvoir traiter cette dernière exigence avec un peu de détails afin de faire ressortir l'influence de la direction d'une façade sur la quantité de soleil qu'elle reçoit.

Les villes naissent, s'accroissent, déclinent, meurent et disparaissent. Ce sont des êtres organisés et comme tels, possèdent des organes de relation qui les mettent en rap-

port soit avec elles-mêmes soit avec l'extérieur. Disons quelques mots des

Relations intérieures

Une ville possède toujours un ou plusieurs centres d'activité : carrefours ou places publiques, autour desquels gravitent le monde des affaires privées et publiques, du commerce, de la banque ou de l'industrie.

Il est donc assez naturel de prétendre que les diverses parties de la ville soient reliées aux centres par le moyen le plus simple et le plus direct. Il faut pour cela adopter le système *rayonnant*, mettant en relation le centre avec la circonférence et vice-versa. Toute voie de communication, partant de la circonférence d'une ville, doit se diriger vers l'un ou l'autre centre, suivant les circonstances, mais toujours par la voie directe qui est le rayon. Cette considération, pourtant bien simple, n'est pas toujours suivie et il serait facile d'énumérer un certain nombre de rues et d'artères dont la direction est au contraire perpendiculaire sur le courant qu'elles sont censées établir.

(A suivre.)

J. PIDOUX.

CORRESPONDANCE

Monsieur le Rédacteur.

Vous publiez, dans votre numéro du 20 juillet, p. 121, un résumé du mémoire que M. Garcia a fait paraître dans le *Bulletin de la Société des Ingénieurs civils de France*, sur l'utilisation des chutes du Haut-Rhône français.

Ayant eu l'occasion d'étudier cette importante question à différents points de vue, vous me permettez de vous adresser les quelques réflexions suivantes que m'ont suggéré la lecture du mémoire de M. Garcia, espérant que vous voudrez bien leur

faire l'honneur de les publier à la suite de votre intéressant résumé.

Tout d'abord, semble-t-il, il faut savoir gré à M. Garcia d'avoir divulgué les richesses que l'on pourrait extraire, pour ainsi dire, du Rhône entre la frontière suisse et Pyrimont, et d'avoir signalé la façon la plus rationnelle de les mettre en valeur.

C'est, croyons-nous d'autre part, la première étude un peu complète qui se soit faite sur la question, et c'est la seule qui examine toutes les demandes de concessions et envisage les différentes solutions possibles pour les mettre d'accord. Elle revêt donc un certain caractère d'impartialité qui ne peut être que favorable à la bonne marche des affaires.

Projet de M. Garcia. — M. Garcia propose notamment de réunir toutes les concessions en une seule par l'établissement d'un barrage à Grésin, d'une usine à Genéclaz et d'une galerie de dérivation entre ces deux points. Cette idée est très ancienne. Le baron Boissel de Monville la proposait déjà en l'an III de la République, l'époque des idées fécondes et audacieuses. Il est vrai qu'il voulait l'appliquer à la canalisation du Rhône au point de vue de la navigation, et qu'à la place d'une usine il projetait une série d'écluses. Il paraît remarquable néanmoins que nos